



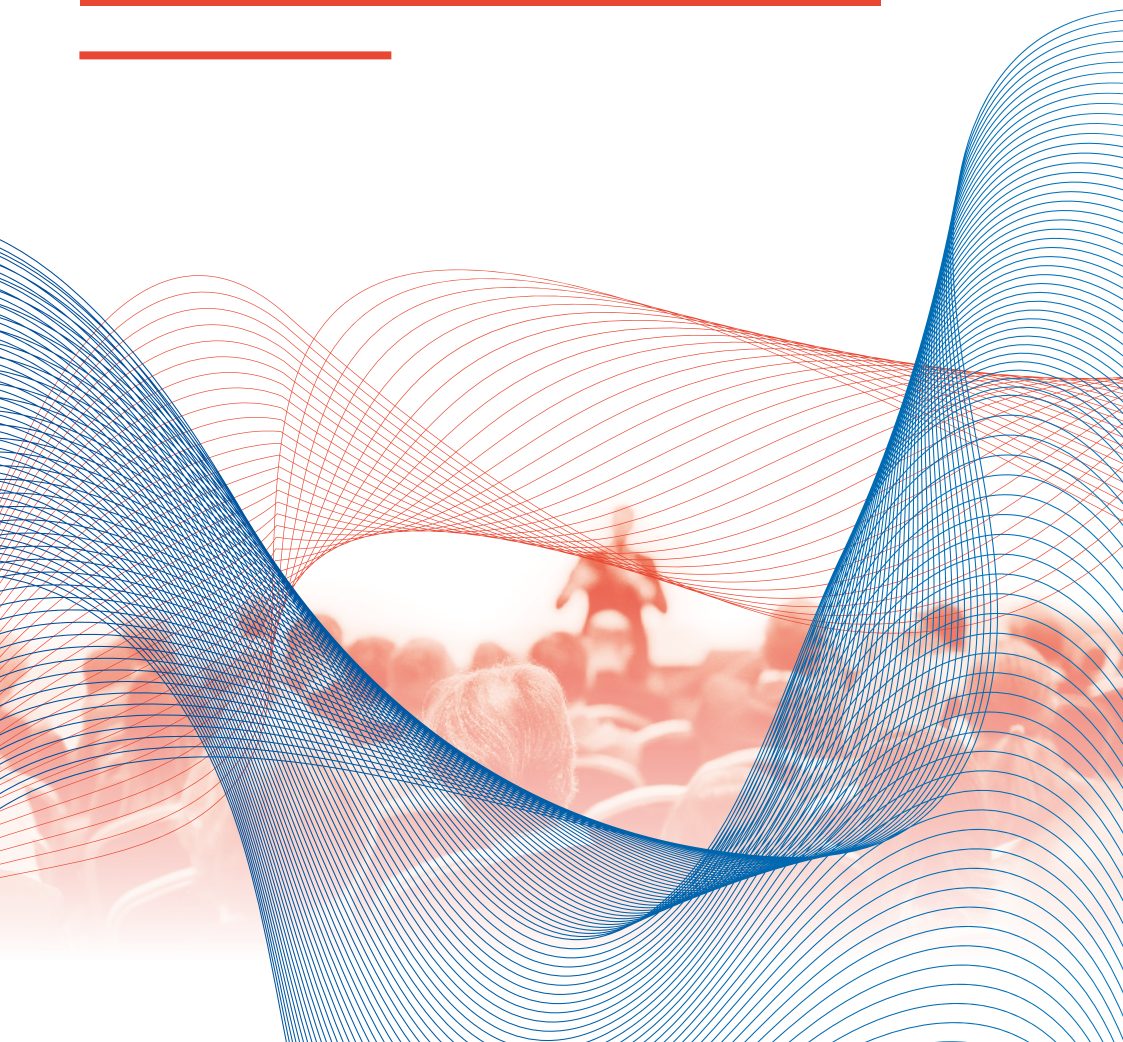
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

anr ©
agence nationale
de la recherche

LES ENGAGEMENTS DE L'ANR

**LE DIALOGUE ENTRE
SCIENCE ET SOCIÉTÉ**



Chiffres clés



1 % du budget d'intervention de l'ANR affecté à la diffusion de la culture scientifique et au dialogue entre science et société



Plus de 20 millions d'euros consacrés par l'ANR au dialogue entre science et société sur la période 2021-2023



6 appels à projets SAPS lancés entre 2021 et 2023

5 appels à projets SAPS prévus en 2024 et 2025

Encourager le dialogue entre science et société

Soutenir la diffusion des savoirs scientifiques

Pour répondre aux grands défis contemporains et donner au discours scientifique toute sa place dans le débat public, le renforcement des interactions entre science, recherche et société est un enjeu majeur, inscrit dans la loi de programmation de la recherche (LPR).

L'ANR consacre 1 % de son budget d'intervention à la diffusion d'une culture scientifique commune et à la participation du plus grand nombre à la recherche et aux progrès de la connaissance.

Rencontrer les citoyens

L'ANR apporte également son soutien à des événements organisés par les médias et acteurs du dialogue entre science et société, tels que le festival « Et maintenant ? » avec Arte et France Culture, le festival « Demain, mais en mieux ! », le festival international du film scientifique Pariscience, la Fête de la science, le festival Turfu sur les sciences participatives et la chaîne L'Esprit Sorcier TV.



© Radio France / Christophe Abramowitz



© ANR

Le programme SAPS

L'ANR a conçu et lancé un programme pluriannuel d'appels à projets « **Science avec et pour la société** » (**SAPS**) qui comporte deux volets :

1^{er} volet

Recherche-Action

2021

- Recherches sur la médiation et la communication scientifiques
- Recherches participatives 1

2023

- Recherches participatives 2
- Ambitions innovantes

2024

- Recherches participatives 3
- Expertise scientifique en appui aux politiques publiques

2025

- Solutions innovantes

Entre 2021 et 2023

- **4 appels à projets** thématiques
- **92 projets** de recherche financés
- **Plus de 12 millions d'euros** alloués

2^e volet

« Mobilisation des chercheurs et chercheuses pour la CSTI et la médiation scientifique »

L'ANR apporte un financement complémentaire aux établissements gestionnaires de projets lauréats des éditions 2018 et suivantes de son Appel à projets générique (AAPG), afin de valoriser les résultats de la recherche et de susciter des partenariats pérennes entre les établissements gestionnaires de ces projets et les structures locales, régionales et nationales de CSTI (services culturels des universités, médias, musées, opérateurs culturels, associations).
En 2024 et 2025, deux appels seront lancés.

Entre 2021 et 2023

- **2 appels** « Mobilisation des chercheurs pour la CSTI et la médiation scientifique »
- **Plus de 60 établissements** ont bénéficié d'un abondement complémentaire pour réaliser des actions de diffusion de la CSTI de projets de recherche
- **Près de 8 millions d'euros** alloués

Une vision européenne de la culture scientifique

En juillet 2022, l'ANR s'est associée à 39 autres agences européennes de financement de la recherche au sein du consortium Science Europe pour publier une déclaration de principes communs en faveur d'une meilleure communication des connaissances issues de la recherche.

L'ANR poursuit ainsi ses efforts pour proposer un programme de soutien à la culture et à la communication scientifiques qui éclaire les citoyens et les implique dans la recherche.

Retrouvez des informations détaillées
sur le programme SAPS et les projets soutenus
sur le site anr.fr.



L'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'agence de financement de la recherche sur projets en France.

Établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'ANR a pour mission de soutenir et de promouvoir le développement de recherches fondamentales et finalisées dans toutes les disciplines sur le plan national, européen et international. Elle finance également l'innovation technique et le transfert de technologies, les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé, et renforce le dialogue entre science et société.

L'ANR est aussi le principal opérateur du plan France 2030 dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. France 2030 soutient l'excellence et les transformations de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la formation et de l'innovation dans des secteurs prioritaires. L'Agence assure la sélection, le financement et le suivi de projets en lien avec ces objectifs.

L'ANR est certifiée ISO 9001 et a obtenu le label « égalité professionnelle ».

anr®



86 rue Regnault – 75013 Paris

www.anr.fr

www.appelsprojetsrecherche.fr

S'inscrire à la newsletter : anr.fr/fr/newsletter

Suivre notre actualité sur les réseaux sociaux :

 @agencerecherche

 ANR

 ANR